



Kim NGUYEN,
Associé
06 81 44 52 25



Mélanie BARIL,
Associée
06 87 24 99 20



Engagement Total

Encore TotalEnergies, évidemment.

Déjà malmenée dans une actualité compliquée (Russie, rapport du GIEC ...), l'assemblée générale de Total, qui s'est tenue le 25 mai, a été particulièrement mouvementée.

En cause notamment, le rapport sur la trajectoire soutenable du groupe (Sustainability & Climate - Progress Report 2022), qui prévoit une forte augmentation de la production d'hydrocarbures sur 2019-2030, largement incompatible avec les objectifs des Accords de Paris. Les arguments avancés par Patrick Pouyanné, son PDG ? un certain scepticisme vis-à-vis des scénarios de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), mais surtout la mise en avant de la hausse à court - terme de la demande qui nécessite une augmentation de la production. Le pétrolier renvoie ainsi la balle ans le camp des législateurs et de la société dans son ensemble. Il ne fait que fournir un produit demandé, ce n'est pas à eux d'agir sur ce volet. Patrick Pouyanné a également tenu à souligner les aspects positifs pour le développement et l'environnement, grâce aux investissements que le groupe compte faire dans

les pays traversés par son gigantesque oléoduc africain EACOP. Fin de la discussion.

La réponse a été pour une fois assez significative, mais malheureusement mal coordonnée. Une coalition de 11 investisseurs emmenée par le néerlandais MN a proposé une résolution sur l'alignement 1,5% de la compagnie, mais s'est vu opposé une fin de non-recevoir au motif qu'une telle résolution empiétait sur les responsabilités du conseil d'administration. Saisie, l'AMF s'est dite incompétente en la matière tout en soulignant par la voix de son président « *qu'une intervention du législateur serait bienvenue dans ce domaine* ».

Un certain nombre de sociétés de gestion et d'investisseurs institutionnels ont donc annoncé qu'ils voteraient contre le rapport (« Say on Climate »), voire contre la rémunération du PDG (« Say on Pay »). Parmi les société de gestion se trouvaient Meeschaert, OFI AM, EDR, LFDE, Sycomore AM, Crédit Mutuel AM ou Mandarin gestion. Parmi les institutionnels, on peut citer : CNP Assurances, Crédit Mutuel Assurance, l'ERAFP ou AEMA (dont le président a précisé : « *Être investisseur dans une entreprise mutualiste c'est faire des sommes confiées par nos sociétaires, adhérents et clients un levier pour les transformations du monde à venir* »).

De l'autre côté, des mastodontes comme LBPAM ou BlackRock (deuxième actionnaire de TotalEnergies avec 5,3% des droits de vote) avaient annoncé en cours d'année avoir obtenu suffisamment de résultats, notamment en matière de transparence et de cible moyen-terme sur le scope 3. Une douzaine d'investisseurs avaient ainsi d'ores et déjà abandonné le projet d'une résolution climat.



D'autres sociétés de gestion comme Ostrum AM, BNPPAM, Amundi ou Axa n'ont pas rendu leur position publique.

Dernier volet de ce mouvement, les ONG qui ont tenté de bloquer physiquement la tenue de l'AG à la salle Pleyel à Paris, au cri de « *Total-ement irresponsable* », forçant la tenue de l'assemblée à distance.

En définitive, Patrick Pouyanné a pu se réjouir d'un large soutien des actionnaires à son rapport climat, voté à 89% (avec 68% des actionnaires représentés).

« *Il n'y a pas de mauvais publicité* » prétendait PT Barnum. C'est peut être vrai pour Total, mais encore une fois pour la finance responsable le mal est fait. L'engagement, au cœur du label ISR (pilier 4) a montré ses limites, malgré des coalitions non négligeables, et les investisseurs se sont donc montrés manifestement incapables d'infléchir les positions de la major pétrolière française.

Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain? Comme nous l'avons déjà évoqué, l'engagement reste un levier puissant et ne peut certainement pas être jugé uniquement à l'aune d'une société comme TotalEnergies. Il convient d'une part de ne pas oublier pour ce qui la concerne spécifiquement que cela fait trois ans que ce type de bataille a lieu, avec une ampleur et un retentissement croissants, et d'autre part il ne faut pas oublier toutes les initiatives et avancées qui sont faites dans le cadre de l'engagement sur des sociétés plus petites ou dans des marchés différents (notamment les émergents).

A l'année prochaine donc.



Kermit

Raison d'être*

« Notre objectif est de faire évoluer les pratiques des investisseurs et de leurs partenaires dans une logique responsable, durable et de long-terme, afin de contribuer à faire de la finance le moteur d'une transformation positive du monde ».

** Inscrite dans les statuts de l'entreprise conformément aux dispositions de l'article 1835 du Code Civil.*

Notre expertise issue de la finance traditionnelle et notre connaissance des investisseurs institutionnels nous permettent d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques liées à la mise en place d'une stratégie responsable.

Kermit est une SAS au capital de 5 000 EUR (RCS n° 888 373 792) immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de CIF sous le n°20007557 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

www.kermitconseil.com



<https://twitter.com/@KimNguy35436484>



<http://www.linkedin.com/in/nguyen-kermit>

